

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de VIRE SUR LOT

PREFECTURE DE CAHORS
Date de réception de l'AR: 18/11/2023
046-214603367-20231116-DE_08_16_11_23-DE

Séance ordinaire du 16 novembre 2023

Date de la convocation : 08/11/2023

Objet : 10- Horloge mairie - devis SAS Honoré 1120.61 € TTC (DE_08_16_11_23)

L'an deux mille vingt-trois et le seize novembre, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances : à la mairie, sous la présidence de Madame le Maire Yvette FROIDEFOND.

Présents : Yvette FROIDEFOND, Edmond HARTMANN, Patrice MATENCE, Olivier GUITARD, Eric MONTAGNE, Christiane OSTERMANN, Dominique FILHOL, Romain TRILLE, Michel VANTILCKE

Représentés : Francis LOYGUES par Edmond HARTMANN

- Absents excusés : Malika LASSERRE

- Absents :

Secrétaire de séance : Patrice MATENCE

Madame le maire indique au conseil municipal la nécessité de remplacer le moteur des deux cadrans, en raison des éléments cassés et par soucis d'être en conformité électrique.
Cadrans de l'horloge de la mairie.

L'entreprise qui est chargée de la maintenance a été un devis d'un montant de 1 120.61 € TTC qui est présenté au conseil municipal.

Devis de SAS HONORE 1 120.61 € TTC

Madame le maire informe le conseil municipal que les crédits ont été ouverts en section de fonctionnement (article 615221).

Après délibération, le conseil municipal **accepte** le devis SAS HONORE, il donne tout pouvoir à Madame le maire pour :

- signer le devis,
- suivre les travaux,
- ainsi que tous documents liés à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Vire sur Lot, les jour, mois et an que dessus,
pour copie certifiée conforme
Madame le Maire, Yvette FROIDEFOND



Acte rendu exécutoire par réception en Préfecture
et publication en Mairie le 21/11/2023

Madame le Maire

Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0